

Enquête 2004 sur l'eau et l'assainissement

Les raisons d'une eau chère

Malgré sa réputation pluvieuse, la Bretagne reste la région où le prix de l'eau est le plus élevé.

Les contraintes géologiques expliquent cet état de fait.

L'intercommunalité est largement développée dans la région en matière de production et de distribution d'eau potable. C'est moins vrai mais aussi moins justifié en matière d'assainissement.

La délégation de service public au privé domine largement. La région garde un comportement dynamique en extension et renouvellement de réseau.

C'est en Bretagne que le coût du service public de l'eau est le plus élevé. Un m³ d'eau du robinet est facturé en moyenne 3,55 € contre 2,93 € pour l'ensemble du pays. Le Morbihan propose l'eau la plus chère de France à 4,06 €/m³. L'Ille-et-Vilaine se situe au quatrième rang suivie de près par les Côtes-d'Armor. Le Finistère se distingue au sein de la région avec seulement 3,14 €/m³. Le prix intègre à la fois le traitement et la fourniture d'eau potable, la collecte et l'assainissement des eaux usées mais aussi les taxes et redevances. Lorsque ce service est complet, le prix moyen du m³ atteint 3,64 € répartis de manière à peu près équivalente entre coût de l'eau potable et coût de l'assainissement.

La raison principale de ces prix élevés réside dans l'origine de l'eau. Le massif armoricain, fortement granitique et peu perméable, n'est

pas propice à la création de nappes souterraines dans lesquelles l'eau a filtré et s'est épurée au fil du temps. Il existe bien quelques captages souterrains mais ils ne permettent pas, loin de là, de fournir une quantité suffisante aux besoins régionaux. L'essentiel de l'approvisionnement provient de captages d'eaux de surface. Cette eau puisée dans les rivières doit être stockée au moyen de barrages. Elle doit de plus subir des traitements physico-chimiques complexes avant d'être mise à la disposition du consommateur final. Afin de sécuriser l'approvisionnement, il faut se prémunir des risques en période d'étiage et des pollutions accidentelles. Le réseau est donc en général interconnecté. De plus, les contraintes de rejet dans le milieu naturel en période d'étiage imposent des traitements d'eaux usées coûteux afin de ne pas polluer les cours d'eau.

Plus de 4 €/m³ pour l'eau dans le Morbihan

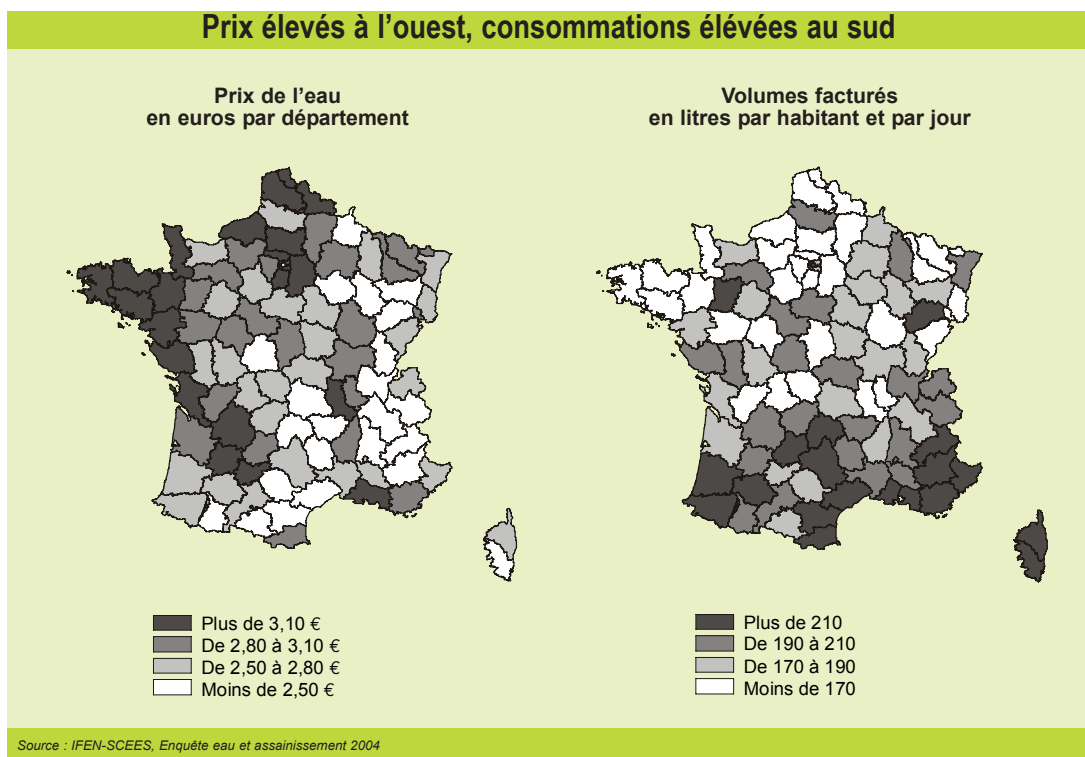
Prix moyen total de l'eau selon le type d'assainissement en 2004

Euro par m³

	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France entière
Sans collecte ni traitement	1,83	2,07	2,53	2,23	2,08	1,62
Collecte et traitement	3,65	3,26	3,63	4,11	3,64	3,03
Collecte sans traitement	-	-	-	-	-	2,00
Ensemble	3,53	3,14	3,61	4,06	3,55	2,93

Source : IFEN-SCEES, Enquête eau et assainissement 2004

Le tourisme fait monter les prix.



L'influence du tourisme

Le caractère touristique de la région nécessite pour un certain nombre de communes littorales de prévoir des installations surdimensionnées génératrices de coûts supplémentaires. Cela concerne aussi bien la distribution de l'eau potable que son assainissement. L'été, le surplus de population provoque des pointes de consommation auxquelles il faut faire face. De plus, il n'est pas rare pour une commune littorale proche du niveau de la mer de devoir remonter ses eaux usées dans une station de traitement écartée de

la vue des touristes. Il faut ensuite canaliser les eaux épurées assez loin en mer. Le quart de la population bretonne regroupé dans les communes touristiques paie son eau en moyenne 0,70 €/m³ de plus que les résidents des communes non touristiques.

Les départements bretons sont plus peuplés que la moyenne nationale avec un habitat dispersé. La longueur des réseaux de distribution est supérieure à la moyenne nationale. Le Finistère dispose du plus long réseau d'adduction d'eau en France. Les trois autres départements se situent aux environs du dixième rang national. Le dépar-

Des consommations inférieures à la moyenne nationale

Volumes facturés total et domestique et consommation moyenne en litre par habitant et par jour en 2004

Millier de m³

	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métropolitaine
Population 2004 = estimation INSEE	560 863	874 083	908 449	677 490	3 020 885	60 340 000
Total volumes facturés 2004	33 890	50 547	49 206	40 898	174 541	4 156 273
Total volumes facturés 2004/habitant (litre/habitant/jour)	165	158	148	165	158	188
Volumes facturés domestiques 2004	27 480	40 884	44 102	32 411	144 877	3 614 644
Volumes facturés 2004/habitant (litre/habitant/jour)	134	128	133	131	131	164

Source : IFEN-SCEES, Enquête eau et assainissement 2004

tement des Côtes-d'Armor, le moins peuplé de la région, est le plus pénalisé à cet égard. La Bretagne ne suit pas le rythme national pour le taux de renouvellement du réseau. L'Ille-et-Vilaine du fait de son développement démographique plus intense que les trois autres départements se positionne au 13ème rang national en matière de taux d'extension. Le Morbihan se situe au 11ème rang en terme de renouvellement de réseau mais les autres départements ne suivent pas aussi bien.

La rareté de la ressource ainsi que le coût du traitement de l'eau amènent à des comportements d'économie. Le réseau est globalement bien surveillé. Les fuites d'eau sont relativement faibles par rapport à la moyenne nationale. Les quatre départements bretons se positionnent dans le peloton de tête en terme de fuites par kilomètre de réseau : elles sont toujours inférieures à 1,5 m³. Pour aucun département breton les fuites n'excèdent 20 % des volumes distribués.

Cette rareté conduit à facturer plus de 99 % de l'eau arrivée au robinet du consommateur. Il ne subsiste quasiment plus d'eau non facturée.

La Bretagne est la deuxième région la moins consommatrice d'eau facturée au tarif domestique après le Nord-Pas-de-Calais. Les quatre départements se regroupent au sein des onze départements les plus faibles consommateurs sur la base de ce critère. Les maigres besoins en arrosage de jardins ainsi que la faible densité en piscines privées contribuent à ce phénomène mais le prix de l'eau n'y est sans doute pas complètement étranger. Il n'est pas possible d'analyser les consommations de l'industrie et de l'agriculture au travers de cette enquête. Les tarifs

La facture d'eau

Les factures d'eau comportent trois grands éléments : la distribution de l'eau, la collecte et le traitement des eaux usées, les taxes et redevances. Ils ont été regroupés ici comme suit :

- **Le prix de l'eau potable** comprend une partie fixe appelée en général abonnement, et une partie variable calculée en fonction des volumes consommés. Les calculs sont faits ici pour 120 m³ d'eau. Le prix de l'eau potable intègre la redevance perçue par les Agences de l'eau au titre du prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, celle du Fonds national de développement des adductions d'eau (FNDAE), la redevance des Voies navigables de France ainsi que les taxes locales et la TVA sur l'eau potable.
- **Le prix de l'assainissement** porte sur la collecte et le traitement des eaux usées. Il comprend une partie fixe et une partie variable calculée pour 120 m³. Le prix de l'assainissement intègre aussi la redevance perçue par les Agences de l'eau au titre de la pollution, ainsi que la TVA sur l'assainissement.
- **Les prix moyens départementaux** sont calculés en pondérant les prix communaux par les populations.

Un réseau globalement de bonne qualité.

spéciaux gros consommateurs ne sont pas systématiquement appliqués. Les communes sont libres de leur choix à cet égard. Un huitième de l'eau facturée l'est à tarif spécial gros consommateur.

Intercommunalité et délégation de service public dominant largement

Organisation et gestion du service de l'eau potable en 2004 production et/ou distribution

Nombre de communes

	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France entière
Organisation communale						
Régie	41	40	1	10	92	7 374
Délégation ou mixte	53	32	14	20	119	2 610
Total	94	72	15	30	212	9 983
Organisation intercommunale ou mixte						
Régie	65	15			80	9 218
Délégation ou mixte	212	194	337	227	969	17 368
Total	277	209	337	227	1 049	26 586
Ensemble						
Sans service						76
Régie	106	55	1	10	172	16 592
Délégation ou mixte	265	226	351	247	1 089	19 977
Total	371	281	352	257	1 261	36 645

Source : IFEN-SCEES, Enquête eau et assainissement 2004

Si la région est la plus mal placée de France en terme de prix de l'eau, l'augmentation des prix entre 2000 et 2004 a été plutôt modérée par rapport aux autres régions. Les prix ont augmenté de 5,6 % sur la période alors qu'en moyenne nationale ils augmentaient de 7,5 %. Seules trois régions font mieux : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ile-de-France et Corse.

Intercommunalité pour partager la ressource

La rareté de la ressource ainsi que le partage des coûts militent en faveur de l'organisation intercommunale du service public de l'eau. Ce mode d'organisation est presque généralisé en Ile-et-Vilaine, il représente plus des trois quarts des communes dans les autres départements bretons.

La délégation de service public à une compagnie privée sous forme d'un contrat d'affermage est la règle quasi générale en Ile-et-Vilaine et dans le Morbihan. Elle concerne plus de 70 % des communes des deux autres départements. Si le prix de l'eau apparaît plus élevé lorsque le service est concédé à des compagnies fermières, il est difficile de comparer les prix. D'après une étude de l'INRA, les communes confient plus facilement cette charge au privé lorsque l'organisation du service est complexe du fait des traitements et des interconnexions.

L'intercommunalité est moins fréquente en ce qui concerne la collecte et le traitement des eaux usées. Seules un quart des communes bretonnes se sont regroupées. Cela présente moins d'intérêt que pour la distribution de l'eau. Les réseaux de collecte ne concernent que les zones agglomérées. Les installations intercommunales résultent le plus souvent d'opportunités topographiques. L'habitat dispersé relève le plus souvent de l'assainissement non collectif. La loi impose désormais aux communes de contrôler les installations individuelles au moins une fois l'an.

La délégation de service public pour l'assainissement à des compagnies fermières est également moins fréquente que pour la distribution de l'eau potable, elle concerne seulement une petite moitié des communes de la région.

Il reste près d'un quart des communes qui ne collectent et ne traitent pas les eaux usées. Cela ne concerne que 5 % de la population régionale. La Bretagne se situe dans le peloton de tête des

Méthodologie

L'enquête 2004 sur l'eau et l'assainissement a été réalisée par l'Institut français de l'environnement (Ifen) et le Service Central des enquêtes et études statistiques (Scees) du Ministère de l'agriculture et de la pêche en partenariat avec la Direction de l'eau du Ministère de l'écologie et du développement durable. Elle fait suite aux enquêtes qui portaient sur les années 1998 et 2001. Elle étudie le service public de l'eau sous divers aspects : les prix pratiqués, l'existence des services, les équipements, les volumes, l'organisation et la gestion du service public.

L'enquête a été réalisée par sondage auprès des communes par les services départementaux de la statistique agricole. L'échantillon est stratifié par département et taille de communes. Les taux de sondage vont de l'exhaustivité pour les communes de plus de 10 000 habitants au 1/20 pour celles de moins de 400 personnes. Elle assure une bonne représentativité des résultats régionaux et de presque tous les résultats départementaux. Les données publiées sont toujours extrapolées de façon à se référer aux 36 600 communes de France, Dom compris.

L'enquête est complétée par des données de la direction générale de la Santé sur les unités de distribution de l'eau, les traitements pour la rendre potable ou encore les captages. Elle comprend aussi des données des Agences de l'eau et des services d'assistance technique aux exploitants des stations d'épuration. Elle intègre également des informations extraites des bases de données « Gestion des services publics » des services départementaux du Ministère de l'agriculture et de la pêche. Les calculs de consommation par habitant s'appuient sur les données 2004 du recensement de la population de l'Insee. Les prix moyens départementaux sont calculés en pondérant les prix communaux par les populations du recensement 1999 de la population.

régions françaises en matière de collecte et traitement des eaux usées. Ce sont respectivement le Morbihan et l'Ile-et-Vilaine qui sont le plus en pointe au sein de la région, le Finistère étant un peu à la traîne. Lorsqu'il y a collecte des eaux usées, le traitement est systématique en Bretagne. Ce n'est pas le cas de toutes les régions.

Les prix augmentent moins vite que la moyenne nationale.